

D.I.V.E.L.
Division des Élèves

Affaire suivie par :
Laurence AUROUX

Téléphone
03 86 21 70 47

Courriel
sco58.educ@ac-dijon.fr

Place Saint-Exupéry
BP 24
58019 Nevers cedex

Concours National de la Résistance et de la Déportation

2018

SOMMAIRE

- **Axes de travail**
- **Sujets**
- **Palmarès**
- **Calendrier**



Institué en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le CNRD est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation. Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable travail interdisciplinaire. Ce concours s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et est une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), organisé par le ministère de l'Éducation nationale, perpétue chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

Le thème retenu pour l'édition 2018 est « s'engager pour libérer le France »

➤ **Axes de travail mis à disposition des élèves (source réseau-canopé)**

Axe 1 : le contexte : occupation et collaboration – répression

S'engager pour libérer la France, c'est d'abord refuser l'occupation de la France – par les Allemands au Nord et les Italiens au Sud-Est – et la politique de collaboration de l'État français. C'est considérer que la défaite n'est pas définitive. C'est ne pas se résoudre au pessimisme quand les forces de l'Axe semblent aller de succès en succès. C'est lutter contre toute forme de complicité entre les autorités allemandes et françaises. C'est agir en France même malgré une répression de plus en plus brutale et efficace. C'est être prêt à prendre des risques de plus en plus grands, face à des adversaires de plus en plus résolus. C'est combattre pour la vie mais c'est aussi être prêt au sacrifice ultime pour permettre à ceux qui survivront de vivre dans un pays libre.



Axe 2 : La diversité des engagements

- S'engager dans la France libre
- S'engager dans la Résistance intérieure



- S'engager dans la France combattante

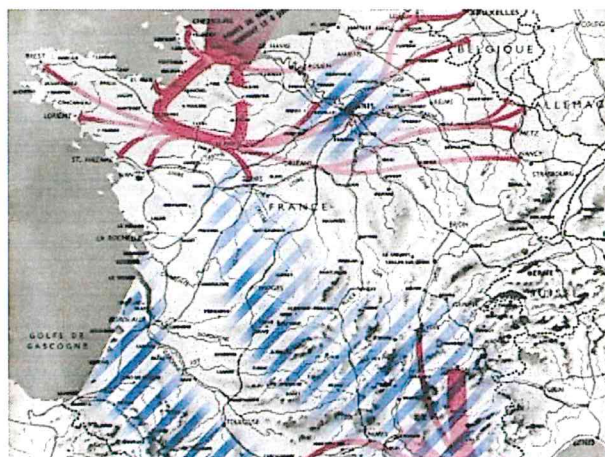
S'engager pour libérer la France, c'est rejoindre la France libre qui poursuit le combat aux côtés des Alliés. C'est intégrer les unités des Forces françaises libres, sur tous les théâtres d'opération. C'est parallèlement agir en France même, individuellement puis collectivement, de manière de plus en plus structurée et organisée. C'est répondre à l'occupant allemand et à l'Etat français sur tous les terrains, de la presse clandestine à la lutte armée, en passant par le sauvetage ou le renseignement. C'est soutenir la France combattante qui rassemble par étapes l'ensemble des hommes et des femmes qui luttent pour le retour de la liberté.



Axe 3 : s'engager pour libérer le territoire national

- Intégrer la nouvelle armée française
- Renforcer la Résistance intérieure
- Participation à la libération de la France

La libération de la Corse en 1943 ravive l'espoir de voir l'ensemble de la France libérée. Les premiers mois de 1944 sont marqués par la montée en puissance de la Résistance, plus nombreuses et mieux armée, malgré les coups portés par ses adversaires. L'espoir d'une libération prochaine favorise la mobilisation de la population et la préparation de l'insurrection nationale. Les débarquements alliés en juin puis en août 1944 – dans lequel les forces françaises ont un poids considérable – permettent, avec l'appui de la Résistance intérieure, de repousser l'occupant allemand, de mettre un terme au régime de Vichy et de rétablir la République.





Axe 4 : s'engager jusqu'à la victoire

La libération du territoire national ne marque pas la fin de l'engagement. Les soldats de l'armée française continuent à se battre. Il s'agit de réduire les dernières poches encore aux mains de l'ennemi en France et de vaincre de manière définitive l'Allemagne nazie sur son propre sol. Nombre de résistants de l'Intérieur décident de s'engager dans l'armée française afin de prolonger le combat jusqu'à la victoire finale.



Axe 5 : la fondation de la France libre

La Fondation de la France Libre, reconnue d'utilité publique, a en charge la réalisation du dossier national du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour 2018.

Ce dossier a été conçu et élaboré par un comité présidé par Tristan Lecoq, IGEN, professeur des Universités associé (histoire contemporaine) à l'Université Paris-Sorbonne, président du jury national des correcteurs du CNRD, avec le concours du conseil scientifique de la Fondation de la France Libre, auquel ont bien voulu s'associer la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, l'APHG, de nombreux musées et centres de ressources.





➤ Sujets

Devoir individuel pour les élèves de 3^e des collèges

A l'aide des documents d'accompagnement et de vos connaissances, rédigez un développement construit portant sur le sujet :

« S'engager pour libérer la France et restaurer la République ».

Dans une première partie, vous expliquerez les motivations, les valeurs des Résistants et les formes de leur engagement. Vous pourrez vous appuyer sur le document 1.

Puis vous montrerez dans une seconde partie les actions des Résistants et les risques pris pour libérer la France.

En conclusion, vous expliquerez comment cet engagement a permis de restaurer la République en vous inspirant notamment du document 2.

Vous pourrez citer des exemples locaux et nationaux.

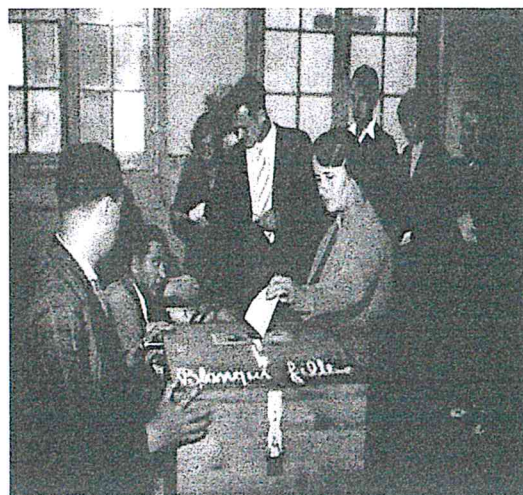
Document 1 : Tract diffusé en novembre 1941



Collection du Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne

Le Front national est un mouvement de la Résistance sans lien avec le parti politique actuel.

Document 2 : Les élections municipales d'avril-mai 1945



Agence France Presse



Devoir individuel pour les élèves des lycées

COMPOSITION : « S'engager pour libérer la France »

Vous répondrez au sujet de composition à l'aide de vos connaissances.
Vous pourrez vous appuyer sur des exemples nationaux et locaux.
Les documents proposés sont des éléments d'appui et ne nécessitent pas une analyse exhaustive.

Dans un premier temps, vous présenterez les motivations qui expliquent l'engagement des Résistants. Ensuite, vous expliquerez quelles sont les actions des Résistants et les risques encourus pour libérer la France.

Enfin, vous montrerez comment les Résistants ont participé à la Libération de la France et à sa Refondation.

Documents d'accompagnement

Document 1 : L'engagement selon le résistant Jean Texcier (journaliste, membre du mouvement *Libération*)

« Durant quatre ans des hommes, au péril de leur vie, ont, dans l'ombre, fait la guerre à la fois à l'Allemagne et à Vichy. Ils ont de leurs mains, péniblement et dangereusement constitué cet extraordinaire et complexe organisme de combat et de redressement français que fut la Résistance.

Ces hommes, surgis de partout, qui ont fini par se joindre, par se connaître, par travailler en commun et qui ont réussi, par leur ténacité, à entraîner derrière eux des masses immenses, étaient, à l'origine, des solitaires. Ici et là, un homme, un seul homme comme l'étoile qui se lève le matin, un seul homme la rage au cœur. Une simple feuille de papier tapée à la machine qui se passe de main en main. Un mot d'ordre qui va de bouche en bouche. [...]

Les chefs de la Résistance qui s'étaient lancés dans la guerre, par fureur patriotique, trouvèrent bientôt dans cette vie aventureuse, où tout était remis en question, où la France était non seulement à défendre mais aussi à refaire [...] [que] tout était possible. [...] Les hommes de la Résistance [...] estiment que quatre ans de lutte désintéressée pour sauver la France leur donne bien le droit de travailler demain à sa grandeur [...] Le tout est de savoir si l'engagement [...] demain ce n'est pas plutôt l'esprit de la Résistance qui doit [...] animer les partis, les assemblées et le gouvernement de la République. »

Ambitions légitimes, article de Jean Texcier, tiré du journal *Libération-soir*, édition du 24 septembre



➤ Palmarès

Les membres de la commission de correction départementale se sont réunis le mercredi 04 avril 2018 à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

Cette année, la commission départementale était composée de **26 personnes** :

- 9 personnels enseignants
- 15 représentants d'associations
- 1 représentant de la délégation militaire départementale
- 1 représentant des archives départementales

Participation des établissements

14 établissements dont **3 antennes de l'école de la seconde chance (Château-Chinon, Cosne sur Loire et Saint-Éloi)** ont participé au concours 2018.

123 élèves étaient inscrits à l'épreuve individuelle en collège.

29 groupes d'élèves ont été inscrits aux épreuves collectives (22 pour les collèges et l'école de la seconde chance et 7 pour les lycées).

La DSDEN a reçu :

- **51 copies** au titre de l'épreuve individuelle
- **12 travaux collectifs** : 7 groupes de collégiens et 5 groupes de lycéens

Quelques exemples de réalisations



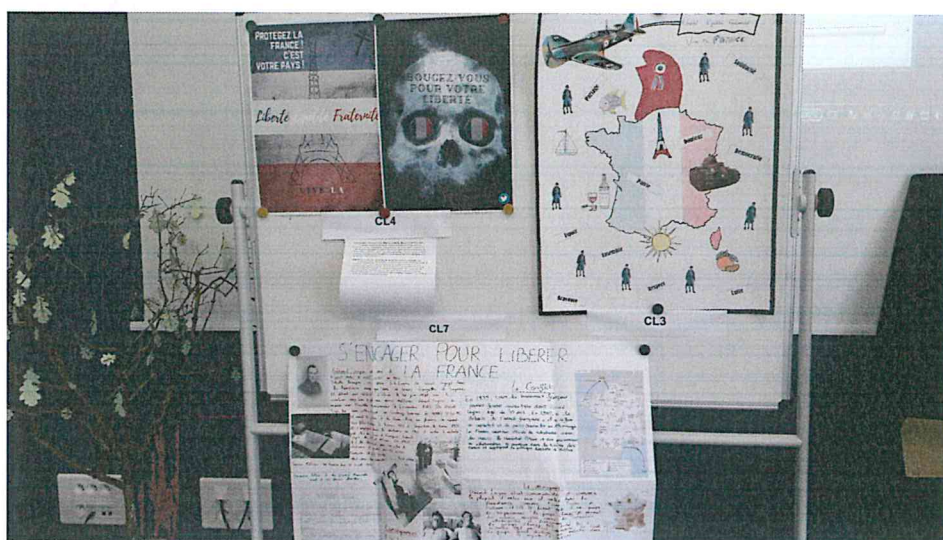
École de la seconde chance - Saint Éloi



École de la seconde chance - Château Chinon



Tracts de résistance - Lycée Clamecy



SEGPA - Collège P.Langevin FOURCHAMBAULT



Concours National de la Résistance et de la Déportation

Palmarès - session 2018

Épreuves individuelles

Sélection départementale

Nombre d'inscrits au concours : 123

Catégorie n° 3 : épreuve individuelle collèges			
Etablissements	Nom	Prénom	Classement
CLG Louis Aragon IMPHY	BEGO	Tony	1 ^{er}
CSND 58 – site LP	MATHIAU	Laurie	2 ^{ème}
CLG les Guilleraults – POUILLY sur LOIRE	SAURI	Alice	2 ^{ème} ex aequo
CLG Le Mont Chatelet - VARZY	SOUDAN	Kathy-Lou	3 ^{ème}
CSND 58 – site LP	BEURIAT	Jeanne	4 ^{ème}
CSND 58 – site LP	FAUST	Hugo	5 ^{ème}
CLG Louis Aragon IMPHY	GILLE	Marie	6 ^{ème}

Concours National de la Résistance et de la Déportation

Palmarès - session 2018

Épreuves collectives

Sélection départementale

Nombre d'inscrits au concours : 22 groupes

Catégorie n° 4 : épreuve collective collèges			
Etablissements	Nom	Prénom	Classement
Centre Scolaire Notre Dame – site professionnel - NEVERS	AURIBAUT	Téo	1 ^{er}
	BEURIAT	Jeanne	
	BOULEZ	Elisa	
	BRETON	Maëva	
	CABACHO	Océane	



	CORNILLE	Lucas	
	DUCRET	Valentin	
	DUPUIS	Hugo	
	EL HAJJI	Zakaria	
	FAUST	Hugo	
	FLUSAT	Shanon	
	KOCER	Kadir	
	MATHIAU	Laurie	
	MONNIER	Alexis	
	NICOLAS	Maxime	
Collège Paul Langevin - FOURCHAMBAULT	BAROU	Elisa	2 ^{ème}
	CLERY	Julie	
Collège Paul Langevin - FOURCHAMBAULT	XIONG	Thy-Anne	3 ^{ème}
	MEYER	Emma	
École de la seconde chance – antenne de Château-Chinon	BELIEN	Amandine	4 ^{ème}
	DAVIOT	Raphaël	
	HARIVEL	Jennifer	
	IGHMOUR	Abdellah	
	PRADIER	Marie	
	ROUET	Chloé	
	VIAIS	Steven	
SEGPA – Collège Paul Langevin - FOURCHAMBAULT	ARNOLD	Sophie	5 ^{ème}
	AUVILLE	Quentin	
	BEN MAIZ	Chouaib	
	CLEMENT	Quentin	
	DE OLIVEIRA MACEDO	Chloé	
	DIANE	Makan	
	DIVET	Steven	
	HABA	Emmanuel	



	HORN	Benji	
	KIEFER	Manon	
	NATY	Samuel	
	PITTAVINO	Prescillia	
	TRIGO	Romain	
	VIGER	Byron	
	WARIN	Margot	

Collège Paul Langevin - FOURCHAMBAULT	ACHARD	Corentin	6 ^{ème}
	BOUQUELY	Maxence	
	BUSSIERE	Guillaume	

Concours National de la Résistance et de la Déportation

Palmarès - session 2018

Épreuves individuelles

Sélection départementale

Nombre d'inscrits au concours : 0

Catégorie n°1 : épreuve individuelle lycées			
Etablissements	Nom	Prénom	Classement
ÉTAT NÉANT			



Concours National de la Résistance et de la Déportation

Palmarès - session 2018

Épreuves collectives

Sélection départementale

Nombre d'inscrits au concours : 7 groupes

Catégorie n° 2 : épreuve collective lycées			
Etablissements	Nom	Prénom	Classement
Lycée Romain Rolland CLAMECY	BONNY	Kateline	1 ^{er}
	CHARRETIER	Erwan	
	FOURGOUS	Gaëtan	
	FROGE	Lucie	
	GUYARD	Léa	
	ROBY	Kelenn	
	SIMONNET	Bastien	

➤ Calendrier

Réunion du jury académique : mercredi 02 mai 2018

Réunion du jury national : vendredi 11 mai 2018

Remise des prix au niveau départemental : lundi 18 juin 2018